N° 3188 — 9e Année — CINQ CENTIMES — Mardi 9 Mars 1897

RÉDACTION & ADMINISTRATION : QUBAIX, 65, rue des Fabricants (près la place du Trichon) TOURCOING, rue VERTE, 56

PRIX DES ABONNEMENTS
ROUBAIX TOURCOING
Trois mois, 4 fr. 50 — Un an, 18 fr.
Nord et départements limitrophes
Trois mois, 6 francs — Un an, 24 francs

L'abonnement continue sauf avis contraire.

# L'ÉTOILE DE ROUBAIX-TOURCOING

Journal Républicain Quotidien

PRIX DES ANNONCES
ANNONCES . . . . . 0 fr. 25 la ligne
RÉCLAMES . . . . . 0 fr. 50 —
FAITS DIVERS. . . . . 0 fr. 75 —
LOCALES . . . . . 1 fr. 00 —

Les annonces seront reçues aux bureaux du journal, à Paris, à l'Agence Havas, place de la Bourse, 10.

Téléphone

# UNE FEMME ÉTRANGLÉE A CAESRE

## Chronique de la Semaine

Les affaires du parti clérical qui paralysaient en pleine marche ascensionnelle, viennent de subir un choc dont les conséquences équivalent à une dégringolade d'une bonne fraction de l'échafaudage savamment et laborieusement construit.

Le discours sensationnel de M. Hémon vient de remettre un tas de choses en place.

L'audace sans cesse grandissante du clergé, son intrusion dans le domaine de la politique, son attitude militante dans les affaires électorales, tout cela vient d'être subitement enrayé par un vote écrasant de la Chambre.

Les républicains qui depuis longtemps voyaient la marée noire battre en brèche imponémment la République et les institutions démocratiques, se demandaient si rien ne viendrait enfin endiguer ce courant.

Il a suffi d'un bon discours prononcé par un républicain modéré mais convaincu, pour que le grand parti républicain se ressaisisse et se mette résolument en travers des agissements trop longtemps tolérés, du clergé.

Les journaux cléricaux sont navrés et il y a de quoi.

Ils voient dans le brusque arrêt qu'ils sont obligés de subir, une sorte de changement de front dans l'attitude de l'armée républicaine.

La République manifeste enfin la résolution de se défendre.

Il était temps.

∴

Les affaires de Crète vont de mal en pis et il en rejaillit sur la France, une sorte d'appréhension fort naturelle, car, il faut bien le dire, l'horizon de ce côté est loin d'être bleu.

Il est fort probable que nous n'aurons pas la guerre, mais ce ne sera pas la faute de l'Allemagne, qui complètement à sec d'écus, chercherait volontiers dans les hasards d'une conflagration générale, les moyens de remplir son escarcelle.

Les intérêts allemands dans la question d'Orient ne sont point assez considérables pour déterminer une attitude aussi belliqueuse que celle prise par l'Empereur Guillaume.

Il est par conséquent probable que ce monarque a, comme dit une locution populaire « une idée de derrière la tête. »

Cette idée est du reste très claire pour qui sait se rendre compte des choses.

En Orient, nos intérêts sont diamétralement en opposition avec ceux de la Russie.

D'autre part, il est hors de doute qu'en France l'opinion publique est absolument sympathique à la Grèce, mais par suite de certaines nécessités diplomatiques, nous devons faire cause commune avec les grandes puissances et marcher d'accord avec elles, si nous voulons éviter le brusque réveil des appétits sonnolents de certains grands voisins.

Et nous assistons au spectacle que voici, spectacle curieux et troublant :

L'Allemagne et la Russie prennent hautement fait et cause pour l'exécrable autrin qui gouverne l'empire ottoman.

L'Angleterre désireuse de simplifier définitivement en Egypte cherchait à embrouiller les cartes ; l'Italie espérant mettre la main sur la Tripolitaine si les affaires se gâtent.

Et enfin la France oscillant entre ses sympathies pour la Grèce et ses espérances dans les fruits de l'union franco-russe.

Guillaume, qui n'a jamais eu l'occasion si belle, manœuvre pour séparer la France de la Russie, et par un concours de circonstances tout à fait singulier, il se trouve être dans cette question d'Orient, l'allié du czar.

Cette simple exposition très sucinte suffira néanmoins à faire comprendre pourquoi l'anxiété règne dans les milieux diplomatiques et pourquoi l'inquiétude s'empare peu à peu des esprits.

La guerre sera certainement évitée, mais c'est à la condition, pour la France, de manœuvrer avec une extrême habileté et surtout de se mêler des embrouillements sentimentaux qui lui ont déjà joué tant de mauvais tours.

∴

A notre époque de démocratie, il est étrange de voir combien peu on est démocrate.

On parle sans cesse d'égalité, mais c'est là simplement un mot affirmant un principe qui n'existe que théoriquement.

Peut-être plus tard, beaucoup plus tard, en arrivera-t-on à ce dégagement des préjugés stupides qui font accorder un respect scandaleusement bête à tout possesseur d'un gros sac d'écus, mais en attendant... le veau d'or est toujours debout.

Voyez par exemple la ridicule élection qui vient d'avoir lieu dans le 2e circonscription de Douai.

M. des Rotours dont la baronnie ne figure ni sur l'armorial de d'Hozier, ni sur aucun armorial de France antérieur à Charles X, a la chance d'appuyer son jeune blason d'une dorure évaluée à plus de 30 millions.

Il est certain que M. des Rotours est un homme considérable car ses écus le font extrêmement considérer.

Mais à part sa supériorité « monétaire » sur les communes des marchés, ses meilleurs amis eux-mêmes conviennent que M. le baron est un homme d'une intelligence moyenne, sans apparence de qualités transcendantes, sans rien, en un mot, qui puisse faire soupçonner chez lui, une valeur dépassant même légèrement, le niveau d'une honnête médiocrité.

Il y a certainement, parmi ces fermiers (sans parler des habitants de sa commune ou de son canton), de bons paysansqui lui sont, par le bon sens et par l'intelligence, infiniment supérieurs.

Mais les paysans en question ne sont pas riches, tandis que M. le baron (puisque baron il y a), est plus fort de banknotes qu'une oie de Noël ne l'est de marrons.

Aussi, on a-t-on fait un député.

Le chose s'est passée le plus simplement du monde.

Pendant les jours de période électorale, M. le baron a libéralement arrosé les gosiers de ses électeurs.

Le genièvre et la bière ont alterné avec une abondance telle qu'un brave homme de l'arrondissement nous affirmait avoir bu plus, en cette semaine pantagruélique, que pendant tout le reste de l'année.

Mais M. le baron ne s'en tenait pas là.

Flatter les gosiers des électeurs c'est bien pensait-il, mais il ne faut pas négliger les estomacs.

Et des collections de têtes de veau vinrent figurer sur les tables d'auberge appuyées par des saladiers de sauce ravigote.

Comment diable voudriez-vous qu'un homme aussi généreux n'arrivât pas à la députation ?

Aussi, il y est et il prétend bien s'y cramponner à la grande joie de Jules Dansette, député de la circonscription voisine et qui craignait fort de voir M. des Rotours venir lui disputer un jour le fauteuil législatif péniblement acquis.

Tout cela est fort bien paisqu'il n'y a pas en moyen d'empêcher ces choses d'arriver, mais nous nous demandons si une élection faite dans les conditions spéciales où s'est produite l'élection de M. des Rotours, n'est pas la négation même de tous les principes républicains, c'est-à-dire de ces principes dont se montre si fière notre démocratie ?

Eh quoi ! suffit-il donc et suffira-t-il donc éternellement d'être riche pour arriver à occuper des fonctions électives de l'importance de celles de député ?

La valeur personnelle d'un homme devra-t-elle toujours et fatalement disparaître ou perdre toute son importance, lorsque cette valeur se trouvera en présence d'une forte sacoche ?

Le louis d'or a-t-il donc, à lui seul, toutes les intelligences et toutes les supériorités ?

En vérité, si nous en sommes encore là, après 25 années de République, c'est que les vieux préjugés d'autrefois sont encore terriblement vivaces dans les cervelles.

Il y aurait pourtant, pour un législateur, une belle réforme à obtenir :

Ce serait celle qui consisterait à limiter les frais d'élection de chaque candidat à un chiffre uniforme et à réprimer par des lois d'une exceptionnelle sévérité, toutes tentatives de corruptions dirigées contre le corps électoral.

On découvrirait peut-être assez aisément le législateur qui présenterait une proposition de ce genre, mais ceux qui voteraient sa proposition en nous apparaissent pas légion, malheureusement.

Les merles blancs ne siègent pas au Palais-Bourbon.

E. LAGRILLIÈRE-BEAULECRC.

## Signaux secrets

Il a été décidé qu'on introduirait dans le répertoire des opérations sémaphoriques six signaux secrets présentant un grand intérêt pour tous les navigateurs français, et qui devront être connus de tous les bâtiments des flottes de guerre et commerciale.

L'explication de ces signaux va être transmise aux préfets maritimes et aux présidents des chambres de commerce. Elle ne pourra être communiquée qu'à titre confidentiel aux états-majors de la marine de l'Etat et aux chefs d'équipage des navires marchands.

## Echos et Nouvelles

L'Etat du Nevada (Etats-Unis) offre un vainqueur du match Corbet-Fitzimmons une couronne garnie carrobis de diamants. Le crochet affecte a cet étrange présent est de 15,000 fr.

∴

Les trois femmes députés du Colorado ont voté le projet de loi qui punit d'une amende de 10 à 15 dollars les femmes qui s'obstineraient à porter des chapeaux au théâtre.

∴

La Chambre basse de l'Etat de Tennessee (Amérique) vient d'interdire d'une façon absolue la vente des cigarettes et du papier à cigarettes sur tout le territoire de l'Etat.

∴

Bossuet en musique. Monsieur Sally vient déjà récité des sermons au public. Un professeur de diction va l'imiter, mais par surprise un organiste mettra de la musique sur les paroles ?

∴

A minuit et demi, le Sénégal, ce matin, sa plus belle scène à Coutances. Il y en aura plusieurs dans la soirée, mais le plus fort sera lieu le samedi 20 mars, à 10 heures du soir.

∴

Le comte Francois Pelloux, né en 1812, mort en 1896, a eu 23 enfants. Onze sont encore vivants. Il a pu contempler autour de lui 61 petits-fils et petites-filles !

∴

Mlle Van Zandt et Mlle Jane Hiraults, de l'Opéra-Comique, viennent d'être nommées officiers d'académie.

∴

La ville de Rennes organise pour le mois de mai 1897 une exposition à laquelle elle donnera le plus grand éclat. Cette exposition, régionale pour les produits du commerce, de l'industrie et de l'agriculture, sera nationale pour les sections des beaux-arts, de l'enseignement, de l'hygiène et de l'économie sociale. Les associations d'anciens élèves, de sauveteurs, de secours mutuels, d'assistance, d'épargne, de prévoyance ; les entreprises industrielles et commerciales où est établie la participation aux bénéfices ; les sociétés pour la construction des habitations ouvrières ; les institutions, publiques ou privées, de bienfaisance, de moralisation, cercles, ouvroirs, asiles ; enfin toutes les personnes s'intéressant aux questions sociales, qui désireraient participer à cette exposition, sont priées d'en donner avis le plus tôt possible, soit à M. Vimont, secrétaire-général de l'exposition, soit à M. Louis Müller, président de la société d'économie sociale, 4, rue du Manège, à Rennes.

## CHRONIQUE AGRICOLE

### La terre à betteraves

Les betteraves riches, économiquement exploitées, en aux sols de limons et d'alluvions, ont vus réaliser aux labours profonds d'automne. une de leurs principales exigences.

D'autant plus riches et plus régulières de forme, par suite de plus facile extraction, quelles pivotent davantage, elles sont assurées de pouvoir grandir, sans encombre, au sein d'une épaisse couche de terre que l'hiver a désagrégée et ameublie.

Les réserves du fumier, enterrées au fond du labour, ajoutant la aux racines un stock suffisant de matières alimentaires, leur permettrait de s'y développer en toute sécurité ; de s'y étendre à loisir, sans crainte des excès d'humidité ou de sécheresse, parfois si défavorables à la saison.

Mais ces fumures ne seront utilisables aux racines qu'à leur pénétration immédiate dans ce milieu profond ; aussi dès le départ de leur végétation requent elles en l'occurence, de tirer âprement la langue, après les ressources de la cave.

Pénétrant par le toit de l'atelier, elles ne peuvent impunément attendre, sans récolter le moment postérieur de la bonne table et de la satiété.

Aussi est-ce présentement, à la faveur de l'adoucissement des temps printaniers qu'il convient de compléter les réserves en engrais du nos champs à betteraves : et à faire en sorte que la végétation de la devenir de nos racines suive une croissance régulièrement et abondamment pourvue.

La maturité sera d'autant plus parfaite et la richesse d'autant plus considérable, que l'évolution de la racine aura en lieu sans arrêt, s'enfonçant progressivement au fur et à mesure de l'établissement du régime estival.

Donc nos façons cultivales s'imposent tout d'abord de cette imperieuse nécessité de garnir tous les étages souterrains parcourus ; d'y apporter non seulement les matières utiles, mais aussi d'y créer un milieu propice à mise vie facile de production.

Les larves, que les rigueurs de l'hiver ont petit à petit reléguées aux couches profondes, séduites par les avances tempérées du printemps, remontent peu à peu à la surface. Nos instruments vont les saisir au passage et les projeter au dehors, on la température ambiante, relativement inclemente, va brusquement les tuer.

C'est là, sans y arriter, un des avantages précieux de ces préparations occasionnelles.

A telles enseignes, que dans un champ où les vers blancs se sont par trop manifestés dans l'embaure précédente, il est préférable de retarder quelque peu les façons superficielles, jusqu'à ce qu'un examen de la situation nous assure que les sacs des extirpateurs atteindront la zône d'habitation des vers.

Enfin le tassement prolongé pendant la longue période hivernale, de ces sol battu par les pluies, lui a fait perdre en grande partie la masse d'air qu'il recélait, il n'est que temps d'ouvrir les fenêtres et de le rendre au milieu respirable.

Terminons par le précédent emploi qu'ont les betteraves d'être semées dans la terre mise sur la croûte et nous aurons fini d'exposer les arguments qui militent en faveur de l'opportunité des préparations actuelles.

L'immédiatement de nos serrés betteraves établies dans les *extirpatoires*, aux soins pendant de 10 à 12 centimètres, passés à plusieurs reprises, le *crochilt* précédent l'extirpateur pour écraser les mottes que les gels n'ont pas réduites, il viendra ensuite l'extirpateur pour amoindrir celles que ce dernier aurait laissées.

Des traînées de herse et du rouleau, donneront à la surface toute la pulvérulence désirable ; mais mieux vaut terminer par un passage de herse qui ne gratifiera pas la terre de ce gâteau, qu'a la plus légère pluie transformerait en croûte dure.

La réparation du sol terminée, on sèmera.

Quels sont maintenant les engrais propices appelés à donner des effets immédiats dans les quelques mois qui suivent.

Sera en vite et appropriés de recourir au fumier ? Le fumier, de toute de composition ne sera utilisable qu'après les phases de la fin de l'été dont les effets seraient de provoquer un développement tardif ; cette végétation intempestive qui fait recommencer à la betterave un nouveau cycle de vie est hors de propos ; et il faut éviter à tout prix une réponse qui détruirait la sucrerie Saforme.

Les engrais azotés, de composition rapide et d'utilisation immédiate, seuls, sont recommandables. Les tourteaux, le sang, le nitrate de soude, conviennent fort bien ; *le nitrate* en particulier, étant donné l'azote nitrique qu'il renferme, complaît préférablement à notre avis.

Seulement le nitrate ne doit pas dépasser 400 kil. au maximum ; il exige d'être intimement associé aux engrais phosphatés dont les types, de solubilité assimilables, profitent à la jeune betterave.

Aussi 300 kilog. de nitrate complétant l'apport en azote de la fumure d'automne mélangés à 450 kilog. superphosphate assurent une large provision de la couche superficielle du sol. Les racines, en vivant au passage, en retrouveront plus loin que les milieux humides ; seront catrolées, et pénétreront enfin aux parties plus profondes où la fumier de six mois étement transformé, leur réserve d'abondants matériaux azotés.

La progression du pivot ée sera affectuée sans jaune, l'accroissement en volume aura été collatéral de l'accroissement en richesse. Rendement en poids et en densité auront augmenté de pair sans arrêt préjudiciable, sans retour en arrière qu'accusent toujours des fumures irrationnelles et inopportunes.

A. G. MAYRÉ,
*Ingénieur agronome,*
*Professeur à l'Ecole d'agriculture de Wagnonville.*

## La situation ministérielle

De notre correspondant de Paris :

L'interpellation Rouanet, qui s'est terminée par un ordre du jour de confiance émis à 65 voix de majorité, a consolidé, au moins pour quelque temps, la situation du cabinet. En effet, si une douzaine d'interlocuteurs restent encore à discuter devant la Chambre, aucune d'elles ne paraît devoir être dangereuse pour le ministère.

Ce n'est pas assurément à propos de la nomination du président du tribunal de Corte, des abus de la mensuration, de la réduction du nombre des visites des délégués mineurs, ou de la mort des deux pauvres soldats qui ont succombé faute de soins à Marseille et à Meaux, ni même à propos du congrès de Lyon ou de la dissolution de l'Association des maîtres repétiteurs que le cabinet risque d'être renversé. De toutes les interpellations dirigées contre lui, celle de M. Rouanet était indiscutablement la plus périlleuse pour le gouvernement, car elle soulevait à nouveau un débat qui, il y a dix-huit mois, avait causé la chute du ministère Ribot.

M. Méline, lui, a réussi à se tirer d'affaire. Ce n'est pas à dire que tous les obstacles soient écartés de sa route. Il y en a un notamment qui continue à se dresser menaçant devant lui et que le récent débat sur l'élection de l'abbé Gayraud a fait clairement apparaître à tous les yeux ; nous voulons parler de la question religieuse.

C'est sur ce terrain-là, croyons-nous, que la lutte va être reprise contre le cabinet.

On sait que la commission d'enquête sur l'élection de Rennes doit être nommée mardi. Les députés de l'opposition sont décidés, paraît-il, à mener très activement cette enquête. Avouons qu'elle sera close, quel que soit le sort réservé personnellement à l'abbé Gayraud, on déposerait une demande d'interpellation sur les mesures que compte prendre le gouvernement pour mettre fin à l'ingérence du clergé dans la politique.

Le cabinet se trouverait alors dans une posture assez difficile. S'il accentuait ses déclarations dans le sens anticlérical, il risquerait de s'aliéner la droite qui, jusqu'ici, l'a toujours soutenu de ses votes, mais son attitude serait elle assez résolue pour lui permettre de regagner à gauche les voix qu'il perdrait du côté des conservateurs.

Cela est au moins douteux. Il faudrait pour son langage fût bien ferme pour lui concilier les radicaux et même une partie des modérés qui, dans cette question, ne sauraient transiger avec les opinions qu'ils ont si souvent proclamées.

Tout porte à croire, au contraire, que la majorité qui s'est affirmée dans le vote sur l'enquête et dans le scrutin sur l'affichage du discours de M. Hémon se reformerait cette fois contre le cabinet présidé par M. Méline. La situation serait, on le voit, fort dangereuse pour le ministère, et il n'y aurait rien d'étonnant à ce que l'opposition, battue dans la bataille engagée par M. Rouanet, prît à cette occasion une éclatante et définitive revanche.

T. H.

# LA GUERRE en Crète

Enfin la diplomatie a, de toutes pièces, créé le peril. Elle y a mis le temps, mais elle a réussi. Elle a donc terminé son ouvrage et elle fait ses paquets...

Il s'agirait de déterminer au plus juste la position de la France, au moment où nous sommes. La France a été conduite sans son avon — comme l'autre fois ! Vous en souvenez-vous ? — au bord glissant du fossé. Elle n'avait aucun des ses intérêts essentiels à débattre en Crète ; elle n'avait que celui qu'il y a toujours à faire entendre une parole de droit et de liberté dans le monde ; mais puisqu'il ne s'agit pas de cela et qu'il s'agit même de tout le contraire, nous sommes autorisés à dire que la France n'a pas d'intérêt en Crète.

La France ne désire pas Constantinople, ni Salonique, ni Jérusalem, — Lourdes et le Sacré-Cœur suffisent à notre piété, — ni Alexandrie ni le Caire, ni Kurthoum. La question d'Egypte est réservée pour un avenir indéterminé. Que les Anglais s'arrangent avec leurs Derviches tourneurs !

Notre situation en Afrique est satisfaisante. Notre domaine colonial est loin d'est assez beau pour rendre jaloux les plus puissants. Nous n'avons pas de ministre des colonies, mais ce n'est pas dans les eaux crétoises que nous irons en pêcher un. Dans la péninsule balkanique, nous ne voyons à accomplir aucun des devoirs de notre destinée. Assise sur le double rivage méditerranéen, sur l'océan Atlantique et sur la mer du Nord, la France, malgre ses pertes, est libre encore de son lot dans le monde. L'objet de nos plus justes griefs, contenus et maîtrisés dans le fond de notre âme, n'est ni ne sera, à aucun degré, agité ou modifié dans cette bagarre orientale. Qu'est-ce donc que nous sommes alles faire en Crète ?

L'Italie peut porter ses regards sur la Crète et sur la Tripolitaine ; l'Autriche-Hongrie, sur Salonique et aussi sur la Crète. Dès longtemps, la monarchie des Hohenzollern poursuit le dessein de rejeter sur l'Orient son vieil antagoniste humilié. La Serbie, la Bulgarie, la Roumanie, le Montenegro sentent treuaillir la fièvre de leurs ambitions juvéniles. Mais nous, encore une fois, rien ne nous appelait en Crète, rien absolument rien, excepté cet unique souci de la liberté et du droit que précisément nous ne songeons pas à assumer ! Qu'est-ce donc que nous sommes allés faire en Crète ?

Si la Russie était menacée par une inimitié agression, nous serions demain aux côtés de notre alliée. La France ne marchanda jamais ni sa peine ni son sang pour ses amis. Nous avons la confiance qu'en un cas semblable la Russie nous rendrait le même service. Mais la patrie russe n'a rien à craindre. Elle ne connaît pas ces angoisses que nous avons connues ; puisse-t-elle ne les jamais connaître! Pour la dernière fois, qu'est-ce que nous faisons en Crète et dans ce guêpier d'Orient ?

Nous ne possédons aucune donnée authentique sur les plans de nos ministres. Une sorte de superstition barbare, à laquelle nous devons les plus affreux malheurs, règne autour de la politique étrangère. Le gouvernement demande à renvoyer toute explication après le délai de six jours, la majorité l'accorde sans répliquer et sans frémir.

Après les six jours écoulés, c'est la période d'exécution qui commence. Quand tout brûlera en Orient, et que nous serons dans le brasier, est-ce alors qu'on parlera ? Pourquoi a-t-on nous fait la République et la Liberté ? Nous avons juré à la France que ce serait une garantie : quelle est la garantie de la France ?

Disons donc bien haut que nous ne voulons aucune part de responsabilité dans cette politique arbitraire. Séparons-nous de cette énigme inquiétante. Nous n'y sommes pour rien. nous ne savons rien, on ne nous a rien demandé, nous n'avons rien accordé.

La France est aussi mal engagée dans l'affaire crétoise qu'elle le fut dans l'affaire espagnole, et l'affaire d'aujourd'hui est aussi absurde que celle d'alors, produit bâtard du mystère et de la fantaisie.

C'est ainsi qu'on est amené à revoir sur l'horizon ces hypothèses, qui nous sont connues et familières, à la vérité, mais qui nous coûtèrent au faineux prix l'où, en un moment, et tout d'un coup, il n'y a plus de ministres, plus de Chambre, plus de Sénat, et le peuple de France est chargé d'assurer lui-même son destin.

Hector DEPASSE.

## L'heure décisive

L'amiral italien Canevaro a envoyé une communication urgente au commandant grec Sachtouris. On suppose qu'il s'agit de la notification de l'expiration du délai de six jours pour la retraite des forces grecques de l'île.

Un corpilleur anglais qui vient d'arriver annonce que des détachements mixtes ont débarqué à Palaeochora et dans le port de Kastanos.

## Invitation à combattre

Washington. 6 mars. — M. Skouzès, ministre des affaires étrangères de Grèce, a télégraphié au chargé d'affaires de Grèce, M. Botassi, lui donnant comme instructions de convoquer les nationaux grecs appartenant à la réserve actuellement aux Etats-Unis, et de les inviter à aller au secours de la Grèce.

M. Botassi considérerait cette dépêche comme très alarmante et craindrait que la guerre ne fût déclarée lundi.

## Un différend à la Canée

La Canée, 7 mars. — A la suite de la répression de la mutinerie des gendarmes turcs, un différend est intervenu entre le gouverneur civil Ismail bey, le major Bor et le consul britannique, au sujet de la mise en liberté du sous-officier meneur Ramaday, ancien cavass anglais.

Le gouverneur a pris un arrêté d'exil contre Ramaday, mais le major Bor a fait une enquête personnelle ; il a déclaré Ramaday non coupable et l'a fait relâcher.

De son côté, le gouverneur maintient son arrêt d'exil et il a fait ouvrir une nouvelle enquête par le juge d'instruction.

Un nouvel ordre du major Bor a mis en liberté un libéré dix-sept gendarmes arrêtés ; leurs armes ont été rendues.

La gendarmerie internationale, à la veille d'être dissoute, a été réunie à la gendarmerie turque sous les ordres du général Bor.

## Le rappel des Grecs à l'étranger

Washington. 6 mars. — M. Skouzès, ministre des affaires étrangères de Grèce, a télégraphié au chargé d'affaires de Grèce, M. Botassi, lui donnant comme instruction de convoquer les nationaux grecs appartenant à la réserve actuellement aux Etats-Unis et de les inviter à aller au secours de la Grèce.

M. Botassi considérerait cette dépêche comme très alarmante, et craindrait que la guerre ne fût déclarée lundi.

## LES ACTES DE SAUVETAGE des marins français

La Canée, 6 mars. — Les renseignements reçus dénaturent que les marins français ont opéré seuls presque tous les actes de sauvetage.

Les équipages du *Suchet* ont fait trois expéditions : la première, le 19 février, à Piskokefalo, et Piskopolis, où ils sauvèrent 400 musulmans ; la deuxième, le 22 février, à Porospori, où un officier, accompagné de dix marins seulement, sauva 230 musulmans ; la troisième, le 2 mars, à Sikia, à trente kilomètres dans l'intérieur, où 2 officiers et 20 marins sauvèrent 43 musulmans.

Les équipages du *Chanzy*, les 22 et 23 février, en détachement de vingt-six marins, sous la conduite de deux officiers, ont ramené cinq cent soixante-treize musulmans à Roukata et à Daphné.

Depuis qu'il a été décidé par les officiers français que les Bachi-Bouzouks ne se montreraient plus, les chrétiens circulent librement.

Les détachements mixtes ont débarqué ce matin à Selino et se sont mis en marche pour Kastanos.

## Réponse négative DE LA GRÈCE

Paris, 7 mars. — On télégraphie d'Athènes au *Jour* :

On croit que la réponse du gouvernement grec à la note des puissances a sa remise dès aujourd'hui aux ministres accrédités près la cour d'Athènes. On ne connaît pas encore la teneur de cette réponse mais on affirme qu'elle est à la fois très digne et très énergique :

**La Grèce refuse de retirer ses troupes de Crète et de rentrer sa flotte.**

## L'intervention de la czarine douairière

Copenhague, 7 mars. — L'impératrice Dagmar, veuve d'Alexandre III, a contribué à faire échouer le plan de Guillaume II qui consistait à sommer la Grèce d'évacuer la Crète dans un délai de 48 heures et en cas de refus à attaquer immédiatement le Pirée.

L'impératrice-mère, sœur du roi de Grèce, est intervenue près de Nicolas II, et l'a décidé à abandonner le projet qui avait tout d'abord été formulé dans un ultimatum rédigé à Berlin.

Guillaume II se montre particulièrement irrité de cette intervention. Il déclare ridicule l'attitude des puissances.

## Ce que feront les puissances

Paris, 7 mars. — Si par hasard, les négociations entamées ne réussissaient pas, et si la Grèce refusait d'évacuer la Crète, on procéderait de la manière suivante :

1° Les escadres française et italienne, avec une moitié de l'escadre anglaise, continueraient à bloquer la Crète.

2° L'autre moitié de l'escadre anglaise coopérerait, avec les escadres allemande, russe et autrichienne, au blocus du Pirée, et c'est à cette seconde partie seule qu'incomberait le soin de prendre telles mesures de rigueur qu'pourraient nécessiter les événements.

Mais l'intervention des parlements français et italien serait tout naturellement évitée.

## Nouveau délai probable

Athènes, 7 mars. — Le cabinet Delyannis, officiellement tout au moins, est toujours disposé à la résistance, mais je crois savoir que sa réponse aux puissances ne sera pas, cependant, un refus net et catégorique.

La Grèce répondrait à la note des puissances par une demande d'explications sur ce qu'on entend par l'autonomie administrative de la Crète, sur les conditions dans laquelle s'opérerait la retraite des troupes turques, etc.

Si cette nouvelle se confirme, il n'y aurait rien de surprenant à ce qu'un nouveau délai fût accordé au cabinet d'Athènes pour faire connaître sa résolution définitive.

## Nouveau combat en Crète

Athènes, 7 mars. — Une dépêche de la Canée en date d'aujourd'hui annonce que la nuit dernière les chrétiens ont tenté de faire sauter à la dynamite le blockaus de Malaxa, mais cette tentative échoua.

Les chrétiens et les Muzanes échangèrent alors une vive fusillade qui dura plusieurs heures. Une compagnie de muzanes a quitté aujourd'hui la Canée se rendant à Malaxa. Le commandant du croiseur russe venant de Sélimo, rapporte que les navires étrangers tiraient des coups de canon pour intimider les insurgés.

## Les préparatifs de la Turquie

Constantinople, 7 mars. — Des bureaux télégraphiques provisoires viennent d'être installés sur les principaux points de la frontière hellénique.

Deux torpilleurs ont été envoyés à Salonique pour exercer la surveillance du littoral jusqu'à la limite des eaux helléniques.

De bons reçus de la Canée, annoncent que l'île souffre du manque de céréales. Les escadres européennes se préoccupent en ce moment de se ravitailler en charbons. Le *Kaiserin Augusta*, qui s'était rendu à Syra pour y faire le plein de ses soutes, s'est vu refuser toute livraison de charbon par les négociants grecs.

A Salonique, les lignes de chemins de fer Salonique-Constantinople et Salonique-Monastir n'acceptent plus ni marchandises ni voyageurs. Le commerce est complètement arrêté.

## Le roi à Athènes

Athènes, 7 mars. — Les bruits qui courent sur un prétendu départ du roi sont faux. Le roi Georges n'a pas quitté Athènes. Tous les jours, il travaille avec les ministres. Il examine personnellement les moindres détails des préparatifs militaires et ne quitte son travail que très tard dans la nuit.

## Le débarquement à Sélino

La Canée, 7 mars. — Les amiraux, avant de prendre la décision de faire le débarquement à Sélino, ont négocié longtemps avec le commodore grec Reinoch, le colonel Vassos et le vice-consul de France. Leurs démarches ont été accueillies par des réponses évasives.

Le commodore a prétexté que des entraves étaient apportées à son action par l'Europe ; le colonel Vassos a répondu qu'il était sans autorité sur les insurgés crétois de Sélino ; enfin, le vice-consul a dit qu'il voulait seulement aller à Sélino sur un navire grec, agir seul.

Comme les amiraux ne pouvaient autoriser cette démarche contraire aux instructions reçues de leurs gouvernements, ils ont dû décider le débarquement des prisonniers même par la force.

Le colonel Vassos a reçu, à son camp de Flaïania, des instructions du roi ; ces instructions lui prescrivent la résistance.

## Une récompense poétique

On a décidé qu'on enverrait à tous ceux qui auront rendu des services signalés à l'hellénisme, un brin de l'olivier sacrage, qui s'appelle Vassos a répondu qu'il était sans autorité de l'olivier sacré d'Ephorie.